

CHARTRE DES ETUDIANTS DE BTS ELECTROTECHNIQUE DU LYCEE JEAN MONNET présentée au CA du 24 septembre 2015

L'élaboration de la charte a été réalisée par les étudiants de BTS1 de 2015-2016 avec l'appui de leurs enseignants.

- L'étudiant en STS électrotechnique est assidu et ponctuel :
 - il est présent à tous les cours, dans toutes les matières et arrive à l'heure ;
 - en cas d'absence imprévue, il prévient l'établissement et régularise sa situation à son retour ;
 - en cas d'absence prévue, il demande une autorisation d'absence au Chef des travaux et prévient les enseignants concernés ;
 - en cas d'absence non justifiée à un devoir, l'étudiant se verra attribuer un zéro ;
 - le professeur pourra éventuellement, sur demande de l'étudiant, proposer un rattrapage.
- L'étudiant en STS électrotechnique sait faire preuve de politesse, de respect et de courtoisie :
 - il veille à la qualité de ses relations avec ses camarades, ses professeurs et les autres personnels de l'établissement ;
 - il prend soin du matériel qui lui est confié, en fait un usage responsable, conformément aux consignes qui lui ont été données.
- L'étudiant en STS électrotechnique s'implique dans son travail personnel :
 - il s'y implique en cours par de l'attention, une participation active et une prise de notes soignée ;
 - il s'y implique aussi en dehors des cours par la relecture de ses notes, la réalisation des exercices et des devoirs.
- L'étudiant en STS électrotechnique fait preuve d'autonomie et de responsabilité :
 - il se met au travail de lui-même et sait maintenir son effort même si le professeur n'est pas à côté de lui ;
 - il prend des initiatives et tient ses engagements ;
 - il utilise les appareils numériques connectés de façon adaptée.
- L'étudiant en STS électrotechnique est attentif à une communication de qualité avec tous ses partenaires :
 - il a un niveau de langue adapté à la situation et à l'interlocuteur ;
 - il soigne les documents écrits qu'il rédige : mise en page, structure du texte, construction des phrases, orthographe ;
 - il communique des informations fiables, de qualité, dans les délais prescrits.

L'étudiant en STS électrotechnique développe donc une attitude professionnelle conforme aux exigences des métiers qu'il exercera.

En tant qu'étudiant en BTS Electrotechnique du lycée Jean Monnet, je m'engage à respecter cette charte. En cas de manquement à ces obligations, je suis conscient que des punitions et / ou sanctions pourront être prises à mon égard.

CLASSE : NOM : PRENOM : SIGNATURE :